



MAIRIE

SAINT MARTIN DES NOYERS - Vendée

28, Rue de l'Eglise

☎ 02 51 07 82 60 – Fax 02 51 07 85 99

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2017**

Le Conseil Municipal a :

- ↪ arrêté le projet de rénovation thermique de la bibliothèque et ainsi réaliser les travaux nécessaires, adopté le plan de financement : coût total des travaux : 27 810, 00 € H.T. – FSIL (50%) 13 905.00 € - autofinancement communal : 13 905.00 € et sollicité une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'investissement Local (FSIL).
- ↪ approuvé la convention n° 2017.ECL.0087 pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage pour l'ajout d'un point lumineux rue des Ormeaux, fixant la participation de la commune à 70 % du montant des travaux estimé à 496.00 euros H.T soit 347.00 euros H.T. et autorisé Monsieur le Maire à la signer.
- ↪ décidé d'acquérir le terrain et le bâtiment cadastrés AE 12 d'une superficie totale de 520 m², situés rue de la Prée, appartenant à Monsieur Thierry RENAUDIN, pour la somme de 8 000 euros net vendeur en sus les frais d'acte. Une réflexion a été portée sur l'acquisition et l'utilisation de ce bâtiment qui pourrait permettre le stockage du matériel utilisé par les associations.
- ↪ décidé de créer un emploi d'adjoint technique territorial, emploi permanent à temps non complet à raison de 13 heures hebdomadaires à compter du 01/04/2017, pour l'entretien des bâtiments communaux.
- ↪ adopté le versement d'un acompte au contrat d'association OGEC Ecole Privée Pierre Monnereau, correspondant à 40% de la subvention, sur la base des frais de fonctionnement inscrit au BP 2016 : soit 33 778.84 euros.
- ↪ décidé la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2017 suite au recrutement effectué afin de remplacer un agent employée au service administratif de la mairie, ayant fait part de sa mutation

Synthèse affichée en exécution de l'article L 2131-3 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Saint-Martin-des-Noyers, 10 mars 2017.

Le Maire,
Signé Daniel MENANTEAU